

DOCUMENTS A FOURNIR

Année 2024 / 2025

Documents communs à toutes les activités

Livret de famille :

- Pour la première année en maternelle les nouveaux arrivants

Justificatif de domicile de moins de 3 mois :

- Facture EDF, eau, téléphone fixe ou quittance de loyer
- Contrat de location ou l'acte de vente datant de moins d'un mois

Si vous êtes hébergés :

- L'attestation d'hébergement sur l'honneur signée par l'hébergeant et la famille hébergée
- La photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Un justificatif de domicile à votre nom à l'adresse de l'hébergeant (CAF, Sécurité Sociale, Pôle emploi)

Photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois

Une photo d'identité de l'enfant

Documents ALSH

Certificat médical

- Apte à la vie en collectivité et activités sportives

La fiche sanitaire de liaison

Documents complémentaires

Parents divorcés ou séparés avec un jugement :

- Jugement de divorce intégral ou décision du Juge des Affaires Familiales

Parents séparés sans jugement de garde :

- Attestation de résidence sur l'honneur de l'enfant complété par les deux parents
- Photocopie de la pièce d'identité des deux parents